

**COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL**

4 juillet 2016 - 18 h 30

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Bernard GENEVRIER, Maire, en séance ordinaire le 4 juillet à 18 heures 30

*Etaient présents :*

Roger GROSSIORD	Jean-Pierre GROSGURIN	Ian THOMPSON	Adjoints
Marie-Hélène GROSSIORD	Pierre ZIOSI	Patrick LEVRIER	
Jeanine BLANC			

Excusés : Olivier JUREDIEU (pouvoir B GENEVRIER)

Franck DENIAUD (pouvoir pour J BLANC)

*Secrétaire de séance :* Patrick LEVRIER

\*\*\*\*\*

Le procès-verbal du Conseil municipal 22 JUIN 2016 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

URBANISME				
Numéro de dossier	Non du demandeur	Nature du projet ou des travaux	Parcelles	Décision
DIA	Grosfilley Sylvie	Vente à la Commune Elargissement Route du Frenet Agrandissement Aire camping-car	774 773 574	Pas de préemption

**DENOMINATION ET NUMEROTATION DES RUES**

Dans le cadre de la convention signée avec la Poste, Mme CLERC, responsable contrôle de gestion donne le résultat du diagnostic complet des rues et demande à l'assemblée d'attribuer les numéros au vu du plan de la commune. Mr le Maire la remercie pour le travail accompli à ce jour.

Par 9 voix Pour et 1 contre, le conseil adopte le plan de dénomination et numérotation des rues.

**Aménagement du village**

Concernant les leviers topographiques nécessaires pour différents projets de développement du territoire, le conseil municipal souhaite un second devis. Le cabinet Olmi sera contacté.

**Frais de déplacement**

Délibération pour rembourser les frais de déplacement et mission des élus et du personnel territorial

**SIDEFAGE**

Comité syndical le 7 juillet 2016 (ordre du jour)

Compte rendu du 26 mai 2016

## **CCPG**

Urbanisme : comité de suivi du service ADS (Autorisation Droit du Sol) tenu le 29 juin à la CCPG

## **SEMCODA**

Compte-rendu Assemblée Spéciale commune du 24 juin 2016

## **ECOLE**

Compte-rendu du conseil d'école du 30 juin 2016

Le Festival Tôt ou T'Arts s'est très bien déroulé – le public nombreux a apprécié les artistes, il sera très certainement reconduit l'an prochain.

## **DIVERS**

Salle polyvalente : les estrades, vu leur fragilité, ne pourront plus être à disposition pour une utilisation en extérieur.

Forestière : Pose de banderoles aux entrées de village – Accord

La séance est levée à 22 heures